



### Revenus du travail en agriculture

A la question « Wawé ou fagna hazi ? » (« faites vous un travail ? »), la réponse est Oui si la personne exerce une activité salariée dans l'administration ou occupe un emploi dans le secteur privée. Par contre, elle répond très souvent « non » quand elle est sans rémunération régulière, ni sécurité d'emploi. A Mayotte, les petits commerçants occasionnels ou les agriculteurs ne seraient pas des gens qui « fagna hazi » !.

Or, les chiffres sont têtus: le secteur agricole occupe plus d'un tiers de la population active et sans l'activité agricole, l'autosuffisance alimentaire (qui est de 80% en fruits et légumes) et la stabilité sociale seraient sérieusement compromises.

#### Profil de la main d'œuvre agricole

Entre le recensement agricole (RA) de 2003 et celui de 2010, **le nombre d'actifs agricoles en ETP (équivalent temps plein) a sensiblement chuté passant de 20 000 à 15 000 environ.** Les 15 725 exploitations agricoles de 2010 (dites « familles agricoles ») cultivent chacune en moyenne 0.45 ha, avec 4 personnes par famille (60 000 personnes au total), pour un peu moins d'un ETP Actif par exploitation.

Les chiffres officiels sont stables entre les 2 recensements : 90% des actifs sont des personnes du « ménage agricole » et 10% sont de la main d'œuvre extérieure. Ce chiffre est cependant à considérer avec précaution, s'agissant d'un déclaratif de personnes en situation généralement illégale. Seulement 58% des chefs d'exploitations déclarent cette activité agricole comme principale, ce qui se traduit par un peu plus d'un mi-temps consacré aux travaux agricoles (59% en 2003, 54% en 2010). 52% des chefs d'exploitations sont des femmes. Les conjoints y consacrent moins de temps encore : 30 à 40% de leur temps. Mais, ces données sont à relativiser en terme de répartition des temps de travaux sur l'année (détails au chapitre suivant).

Rapporté à la surface agricole qui est de 8700 ha effectivement cultivés (chiffres 2010) sur un terroir agricole d'environ 20 000 ha (avec les terres laissées en jachère), **il faut 1.7 ETP par ha cultivé et 0.73 ETP rapporté aux ha en déclaration d'exploitation (jachère comprise).**

Main d'œuvre extérieure aux ménages : types de rétribution 2010	Nombre d'ETP		
	MO permanente	MO saisonnière	
Argent	321	85	30,4%
Produits de l'exploitation	186	180	27,4%
Entraide sans contrepartie	80	361	32,9%
Argent et avantages en nature	65	15	6,0%
Mise à disposition terrain	37	7	3,3%
<b>Total</b>	<b>689</b>	<b>648</b>	
	<b>1 337</b>		

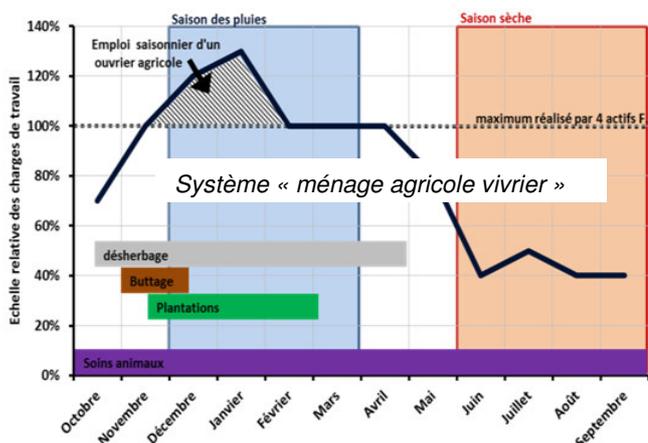
Il est important de faire un zoom sur la main d'œuvre (MO) extérieure aux ménages agricoles, qui représentaient 10 000 personnes en déclaratif 2003. Le type de rétribution de ce travail peut permettre de distinguer ce qui relève de la « musada » mahoraise (entraide) du travail informel ; La revue Autrepart (1) éclaire cela par une citation d'agriculteur : « Si je veux faire défricher mon champ et que je n'ai pas le temps, soit je paye quelqu'un, soit je fais une musada. Mais, je ne pourrai pas payer un Mahorais, il le prendrait comme une insulte » (l'article est de 2007, ce qui a pu évoluer depuis). Selon ce principe, le RA 2010 dénombrait 441 ETP externes en musada et 897 ETP en rétribution informelle, sur 4200 exploitations ayant recours à de la MO externe (chiffre stable sur les deux RA), soit 27% des exploitations.

#### Quelle force de travail est mobilisée selon les systèmes de cultures en place ?

Une étude de diagnostic agraire faite en 2014 par deux étudiantes en école d'agronomie (2), sur le périmètre foncier villageois de M'Tsahara (zone nord ouest – 876 ha), a permis de segmenter la population agricole (1200 personnes) en six catégories. Nous détaillons le profil de la force de travail sur 3 catégories, tout à fait réalistes et représentatives de l'agriculture mahoraise.

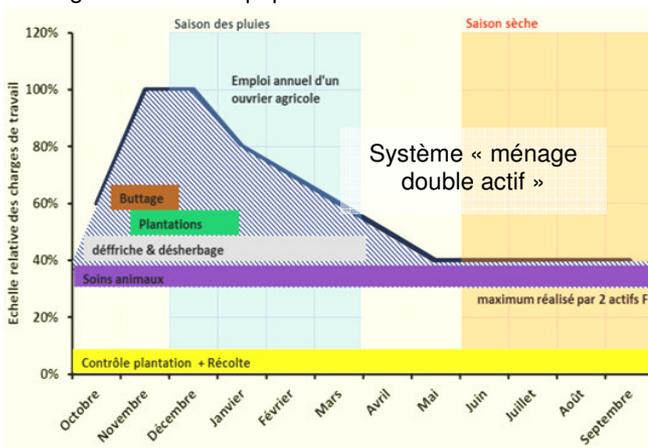
Chiffres clés de la main d'œuvre en agriculture					
	2010		2003		
Rappel: nombre total d'exploitations recensées	15 727		20 327		
<b>Chiffres de la population agricole familiale</b>					
Chiffres de la population agricole familiale	Total 2010	ETP* 2010	Total 2003	ETP 2003	
Chef d'exploitation	15 727	8 448	20 858	12 235	58,7%
Dont à temps plein			6 736	6 736	
Conjoint	8 492	3 706	16 280	5 235	32,2%
Dont à temps plein			2 673	2 673	
Autres membres actifs	4 359	1 203	3 854	1 074	27,9%
<b>TOTAL actifs agricoles</b>	<b>28 578</b>	<b>13 357</b>	<b>40 992</b>	<b>18 544</b>	<b>45,2%</b>
Autres membres du ménage	31 452		61 165		
Population totale des ménages agricoles (y compris enfants)	60 030		102 157		
<b>MO extérieure aux ménages</b>					
ETP permanents		689	10 003	678	
ETP saisonniers		648		1 287	
<b>*: ETP: Equivalent Temps Plein - TOTAL ACTIFS AGRICOLES</b>		<b>14 694</b>		<b>20 509</b>	

(1): Perrine Burnod, Jean-Michel Sourisseau, *Changement institutionnel et immigration clandestine à Mayotte, autrepart 2007/3 (n°43), p. 165-176.*  
 (2): Lan Li et Elisa Petit, janvier 2015, *mémoire d'ingénieur AgroParisTech, Diagnostic agraire Mayotte – M'tsahara.*



- **Ménage agricole en productions vivrières** et fruitières commercialisables, élevage de 3 caprins et 2 zébus, employant une main d'œuvre extérieure saisonnière. Il s'agit d'un couple composé de 4 actifs, cultivant en propriété coutumière 3 à 6 ha sur 3 zones plus ou moins éloignées du village. La production est autoconsommée à 80%, le surplus et 1 animal né sur 2 est vendu.

On remarque que le ménage agricole n'occupe pas son temps sur l'exploitation toute l'année, mais qu'il a besoin d'une aide saisonnière au moment des plantations en novembre-décembre. Cette aide peut être apportée soit par l'entraide gratuite (Musada) entre voisins et famille, soit de plus en plus souvent par l'emploi d'une main d'œuvre d'agriculteurs sans papiers.



## Vivre de son métier d'agriculteur ?

Le système traditionnel du « jardin mahorais » consiste à disposer d'une surface totale d'exploitation (par exemple 1.5 ha) pour, sur une année donnée, n'en cultiver « intensivement » qu'une partie (0.5ha) en manioc, bananes, ambrevades, tarot, ananas, etc. Sur cette surface d'exploitation, un actif agricole peut suffire. Il a alors un revenu estimé entre 8 et 9 000 €/an (autoconsommation comprise). C'est autant qu'un agriculteur sans papiers

qui vend sa force de travail et fait du maraichage pour son compte.

Ce revenu peut paraître faible au regard du SMIG mahorais, mais, sans vouloir trop comparer car les systèmes d'exploitation sont fondamentalement différents, il ne faut pas oublier qu'en métropole un agriculteur sur deux a gagné en 2016 moins de 354 €/mois (soit 4250 €/an).

Ce phénomène d'érosion du revenu du travail agricole par rapport à ce qu'on peut gagner en ville, couplée à l'indivision croissante par héritage fait que les pluri-actifs vont devenir la norme en

- **Ménage double actif cultivant en appoint alimentaire**, employant une main d'œuvre salariée annuelle et produisant sur 1 à 2,5 ha en propriété coutumière, des bananes et du manioc avec 1 zébu en gardiennage. L'autoconsommation est de 60%.

Ce ménage double-actif a besoin d'une main d'œuvre salariée annuelle, du fait de leurs métiers extérieurs, mais veillent à assurer les plantations afin de garder la légitimité coutumière sur le foncier. Le salarié est payé en monétaire et en prélèvements de 20 à 30% de la récolte.

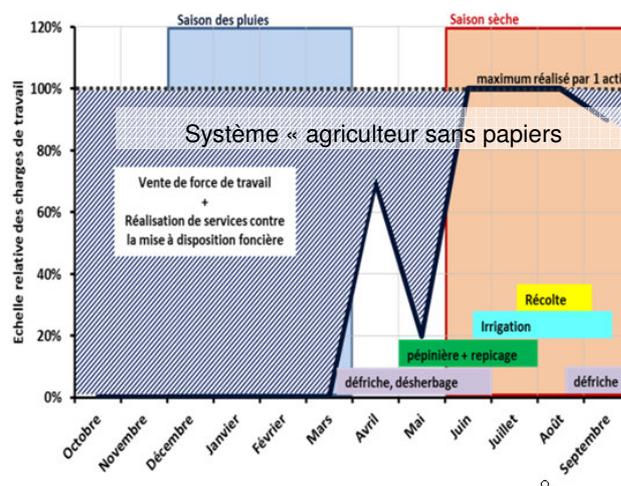
- **Agriculteur sans papier**, qui loue sa force de travail en saisonnier et qui, en échange de service avec les plus grands propriétaires, dispose d'une faible surface (0,05 à 0,2 ha) pour produire du maraichage en saison sèche.

Celui-ci a l'avantage de pouvoir équilibrer son temps et sa force de travail entre le coup de main saisonnier aux cultures vivrières (préparation des terrains, désherbage, aide aux récoltes, gardiennage de zébus chez les exploitants) d'octobre à mars, puis se consacrer à sa propre production de tomates sur son petit

lopin de terre de avril à septembre. Sa production (0,5 à 0,6 t) sera vendue aux bazardières de bord de route.

## Une rémunération du travail agricole en dessous du SMIG

Les résultats économiques des différentes catégories de systèmes de production ont été analysés en relativisant par actif agricole et par surface. La valeur ajoutée nette en production agricole (VAN) par actif est une relation linéaire à la surface, assez regroupé autour de 8 000 € par ha et par an, 10 000 €/ha x an en maraichage. Par contre, si on calcule « VAN + vente de



service agricole – masse salariale », le système « ménage double-actif » chute à 6500 €/actif et par ha. Celui de l'agriculteur sans papiers monte en revenu agricole familial (RAF) au niveau du « ménage agricole » avec de 7 à 8000 €/actif du fait de la vente de sa force de travail et malgré la petitesse de sa surface cultivée (0.2 ha). Si on ajoute à RAF, les bénéfices hors agricole et les aides sociales, seuls les ménages « double-actif » atteignent le SMIG mahorais (13500 €/an en net 2013) grâce à leurs revenus externes à l'agriculture.

agriculture. En effet, dans l'étude citée, tous les exploitants exclusivement agricoles ont plus de 50 ans. Cette évolution renforce le recours à des agriculteurs venus de l'extérieur, qui occupent progressivement le terrain.

Pour que de jeunes agriculteurs puissent s'installer et vivre de leur métier d'agriculteur, il faut finir l'opération d'attribution des terres, solutionner le problème de transmission du foncier, agrandir la surface moyenne par exploitation, tout en les professionnalisant afin que la valeur ajoutée nette/ha soit plus importante.

**Ce mois d'octobre, le prix du kanga de la ménagère re-augmente. Il se rapproche de celui de l'année dernière à la même période.**

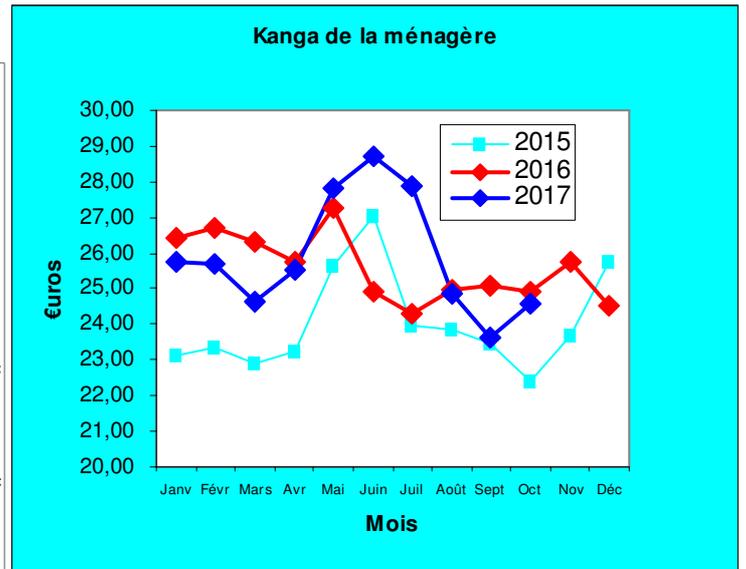
**Fruits :** Les prix de l'ananas, du coco sec et de la papaye solo sont en légère baisse d'environ 5%, alors que ceux des mangues et bananes desserts augmentent légèrement.

**Légumes :** Une hausse des prix d'environ 10% est constatée sur l'aubergine, la banane verte, le fruit à pain, la salade et la tomate. Cette hausse est due certainement au climat chaud qui continue de s'installer sur l'île depuis maintenant quelques mois. En revanche, le prix du concombre poursuit sa baisse entamée depuis le mois de juillet.

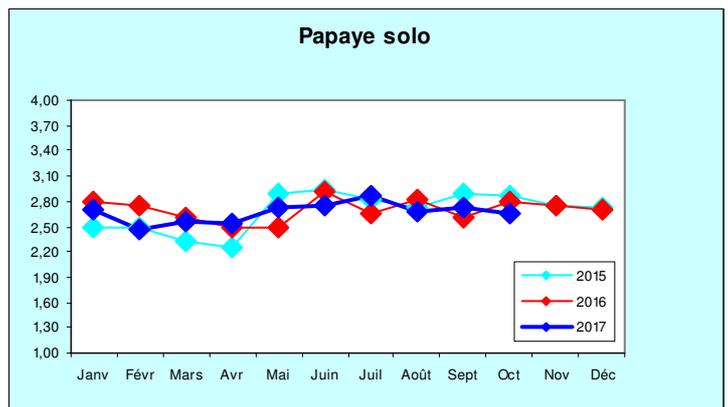
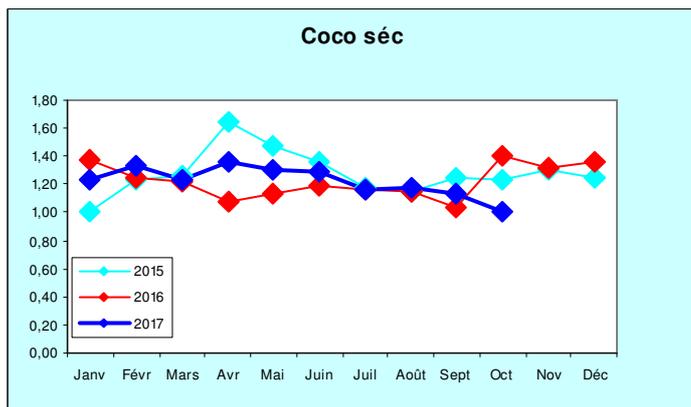
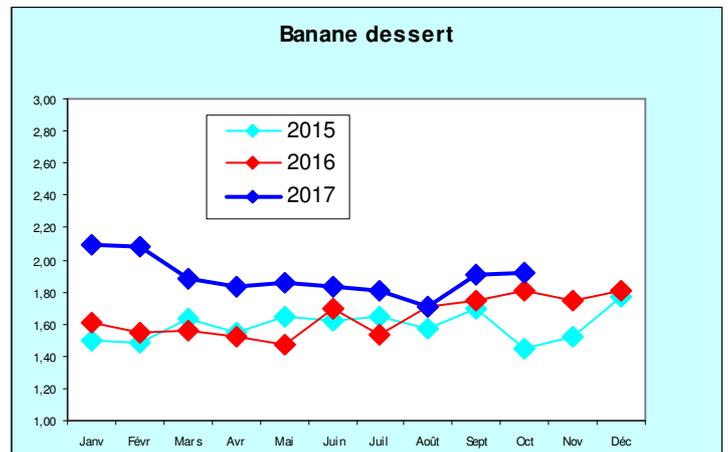
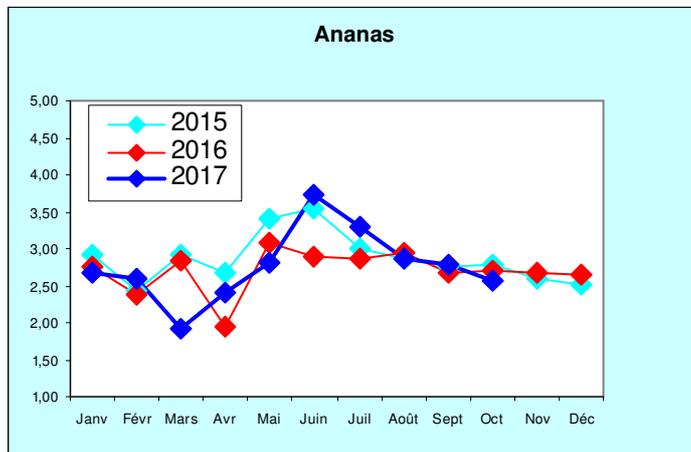
**Condiments et produits transformés :** L'ensemble des produits voit leur prix stagner. Sauf l'ail qui connaît une légère augmentation de prix d'environ 5%.

**Constitution du kanga de la ménagère (10 kg) :**

<b>FRUITS</b> (2 kg)		<b>LEGUMES</b> (7 kg)	<b>CONDIMENTS</b> (1 kg)
• Ananas = 400 g	• Banane dessert = 400 g	• Tomate = 600 g	• Ail = 100 g
• Cocos = 400 g	• Papaye = 400 g	• Aubergine = 400 g	• Oignon = 200 g
• Mangue = 400 g		• Banane verte = 1,5 kg	• Piment = 200 g
		• Mafanes = 1 kg	• Purée de piment = 200 g
		• Morelles = 1 kg	• Achards = 200 g
		• Concombre = 300 g	• Jus de citron = 100 g
		• Manioc = 1,5 kg	
		• Fruit à pain = 200 g	
		• Salade = 500 g	

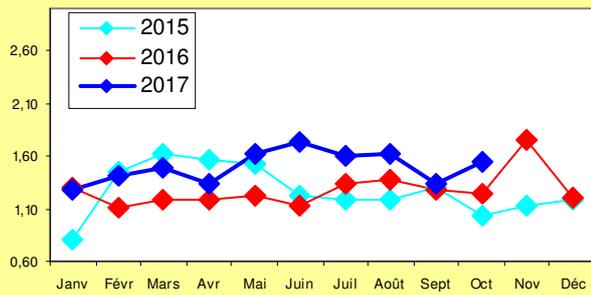


**Fruits (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)**

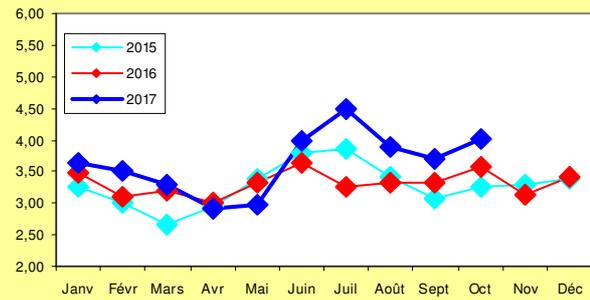


## Légumes (moyenne glissante sur 5 semaines des prix hebdomadaires)

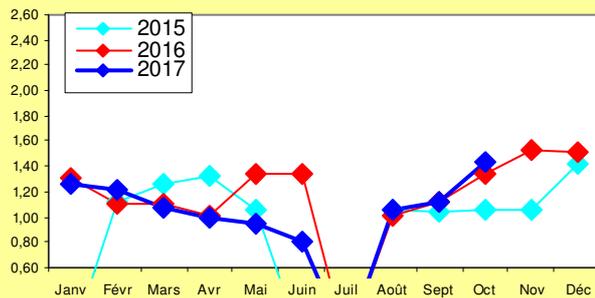
**Banane verte**



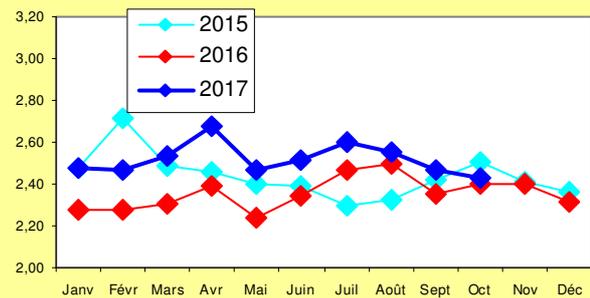
**Aubergine**



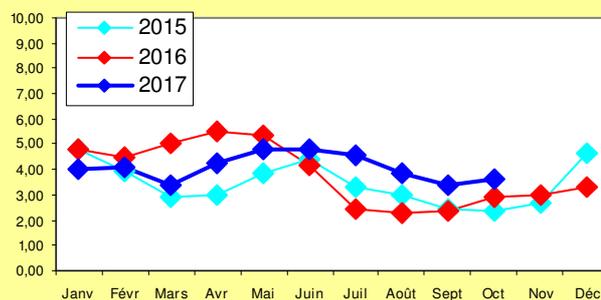
**Fruit à pain**



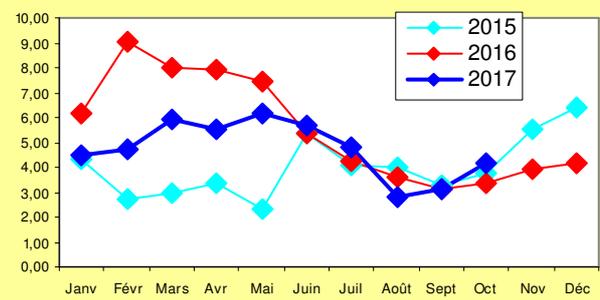
**Concombre**



**Tomate**

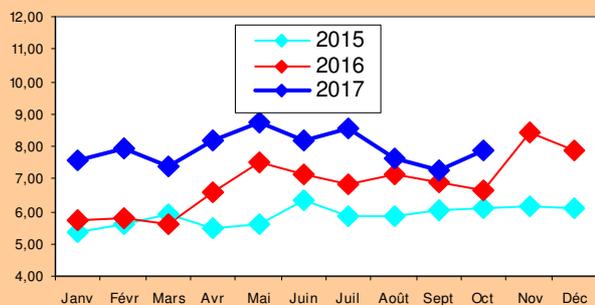


**Salade**

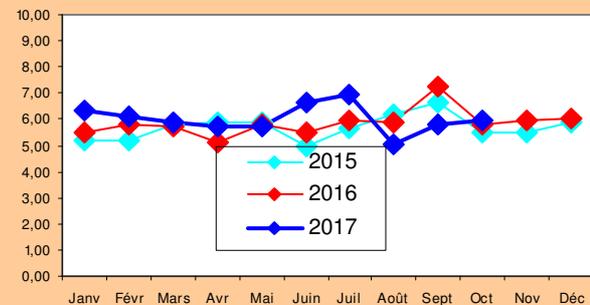


## Condiments et produits transformés (moyenne glissante sur 5 semaines des prix)

**Alli import**



**Achard**



**Agreste**

**Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

Service d'Information Statistique et Économique  
 BP 103 - 97 600 Mamoudzou MAYOTTE  
 Tél : 02 69 61 12 13 Fax : 02 69 61 10 31  
 Mél : srise.daaf976@agriculture.gouv.fr  
 Site Web : daaf.976.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication :  
 Jean-Michel BERGES

Rédaction et Composition : DAAF SISE  
 Dominique Didot et Dhinou Yves  
 Impression : SISE



PREFET  
 DE MAYOTTE